

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2024
LISTE DES DELIBERATIONS PRISES

Points à l'ordre du jour		Décisions
1	Procédure de remplacement d'un conseiller municipal	Prise d'acte
2	Modification des commissions municipales	Unanimité
3	Demande de souscription Eglise Notre Dame	Unanimité
4	Lancement consultation de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation de l'église Notre Dame	Unanimité
5	Demande de subvention au Département pour travaux d'aménagement d'une liaison douce sur la route de Lombron	Unanimité
6	Demande de subvention FDAU pour la réhabilitation de la place Notre Dame	Unanimité
7	Facturation des emplacements du marché nocturne du 13 juillet 2024	Unanimité
8	Facturation mise à disposition matériels dans le cadre de l'organisation de manifestations sur la commune	Unanimité
9	Vote des tarifs du restaurant scolaire avec le nouveau marché public	Unanimité
10	Mise à jour du règlement intérieur du restaurant scolaire	Unanimité
11	Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) de l'assainissement collectif pour l'année 2023	20 votes Pour 1 Abstention
12	Vente de la parcelle boisée B279	Unanimité
13	Fusion des SIAEP de la Vive Parence et de Montfort-le-Gesnois	Unanimité
14	Acquisition de terrains pour le projet d'extension du cabinet médical	Unanimité
15	Dénomination de la rue sur le lotissement « Domaine des Roses »	Unanimité
16	Attribution de lots pour le comice agricole du canton	1 non-participation 19 votes Pour
17	Lancement d'une consultation publique pour travaux Espace du Pont Romain	Unanimité
18	Dépôt de candidature Services location de vélo de courte durée	Unanimité
19	Vente d'une partie de parcelle 206 AB 134 pour construction	1 non-participation 19 votes Pour
20	Expression de vœux à l'occasion du 76 ^{ème} congrès des maires de la Sarthe	Unanimité
21	Implantation d'un abri vélo sécurisé sur le site de la gare SNCF	Unanimité
22	Subvention de la Région « Fonds de revitalisation des centres villes » pour financer le projet de réhabilitation et l'aménagement de commerces dans l'ancien presbytère	Unanimité
23	Décision modificative budgétaire n°2	Unanimité


